

Saint-Marcellin, le 15 février 2023

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CONSEIL MUNICIPAL, dont vous faites partie, se réunira, en l'Hôtel de Ville le :

Mardi 21 FÉVRIER 2023 à 19h00

ORDRE DU JOUR :

01) Approbation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2023

- **Affaires générales**

- 02) Dénomination giratoire Simone Veil
- 03) Modification des membres des commissions municipales
- 04) Mandat Spécial - Prise en charge de frais – Déplacement du conseil municipal jeune à Paris – du 28 février au 1^{er} mars 2023

- **Ressources-Intercommunalité-Mutualisation-Démocratie Participative**

- 05) Budget primitif 2023 - Débat d'orientations budgétaires
- 06) Modification du tableau des effectifs
- 07) Dépenses à imputer aux comptes "fêtes et cérémonies", "foires et expositions", "réceptions" et "divers

- **Aménagement Durable-Mobilités-Développement Economique**

- 08) Acquisition d'un local commercial situé 1 bis place de l'Église
- 09) Projet de réalisation d'un second réseau de chaleur bois. Montant maximum de la prime à verser aux soumissionnaires du marché public global de performances
- 10) Modification n°2 du règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH RU)
- 11) Réhabilitation et extension de la vidéoprotection dans le cadre de l'opération de réaménagement du secteur Saulaie – Demande de subvention

- **Autres affaires**

- 12) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 13) Questions orales

Le Maire
Raphaël MOCELLIN


